

A M: le Préfet
du Cantal



Je soussigné Pierre
de Choir du Double, Officier des
Haras, Directeur du Dépôt d'étalons
d'Aurillac, ai l'honneur de
vous prier de me faire établir
un passeport pour l'étranger,
dont je désire profiter, à dater
du 21 juin courant, à destination
de la Suisse, où je fais un
voyage d'études, relatif à
l'organisation hippique et aux
ressources chevalines de ce pays.

Ci-joint 2 photographies..

L. Directeur

P. de Choir du Double

Aurillac, 6 juin 1929.

Visa du Commissaire

6. 26
6. 29

Ne se termine avec un journal
Aurillac, le 6 juin 1929

Le Commissaire de Police

